

REPÈRES

Les résidences de luxe à l'île Maurice

A l'île Maurice, sur la vingtaine de projets imaginés dans le cadre de l'IRS (Integrated Scheme Resort), seulement cinq ont véritablement été lancés (*lire l'interview du ministre des Finances dans notre dernier numéro*). Les autres sont finalement restés dans les cartons, faute de professionnalisme et de surface financière des opérateurs. Outre les villas du village du Club Med, les Français ont le choix entre deux opérations proposées en pleine propriété par des groupes mauriciens.



Dans le sud de l'île, les **Villas Valriche** (*photo*), où une centaine de villas sur les 288 sont déjà commercialisées. Implantées sur le vaste domaine de Bel-Ombre, en bordure de l'océan Indien, elles disposent d'un terrain de un millier de mètres carrés pour développer une superficie minimale de près de 200 mètres carrés.

Dotées d'une piscine privative, de vérandas, de chambres climatisées, elles donnent accès aux divers services des deux hôtels de standing exploités par le groupe Rogers : spa, golf de 18 trous, etc. Leur prix démarre à 1,1 million d'euros. Les propriétaires peuvent donner leur villa en location et tabler sur un rendement annuel de l'ordre de 3 %.

Sur la côte ouest, le groupe Espitalier-Noel signe La Balise Marina. Avec l'anneau de port, les prix démarrent à 510 000 euros pour un duplex de 135 mètres carrés. « À l'île Maurice, les étrangers recherchent avant tout un style de vie, tout en misant sur un investissement sécurisant », explique Louis Eudes, diplômé notaire à la tête de Delocalia. Ces deux opérations permettent de devenir résident mauricien, avec à la clé l'exonération d'ISF et des droits de succession, sous certaines conditions.

RENÉE DEHEL